

## Commission des stupéfiants et psychotropes N°13

Séance du 21 février 2019

N°	Points à l'ordre du jour	Pour info/ avis
<b>I</b>	<b>Points d'actualité</b>	
<b>II</b>	<b>Présentation de la réforme des instances consultatives de l'ANSM</b>	<b>Information</b>
<b>III</b>	<b>Annonce des conflits d'intérêts</b>	<b>Information</b>
<b>IV</b>	<b>Dossiers thématiques</b>	
<b>IV-1</b>	<b>Mesures générales visant à favoriser le bon usage, à prévenir et à réduire le détournement et l'abus de médicaments psychoactifs ou de produits psychoactifs non médicamenteux ou à traiter les risques liés à l'utilisation de tels produits</b>	
IV-1-1	Rapport d'activité 2017 de la plateforme PsychoActif : tendances de consommations françaises	<b>Information</b>
IV-1-2	Spécialités à base de tramadol : propositions de mesures à prendre pour limiter leur abus et détournement	<b>Avis</b>
<b>IV-2</b>	<b>Evaluation des risques de pharmacodépendance, d'abus et d'usage détourné des produits psychoactifs (notamment substances, plantes ou médicaments) et des mesures à prendre pour préserver la santé publique (notamment concernant les conditions de prescription et de délivrance (CPD))</b>	
IV-2-1	Buprénorphine injectable à libération prolongée (Buvidal) : avis sur les conditions de prescription et de délivrance (CPD)	<b>Avis</b>
<b>IV-3</b>	<b>Evaluation des produits psychoactifs en vue de leur classement sur la liste des stupéfiants ou des psychotropes</b>	
IV-3-1	Evaluation du potentiel d'abus et de dépendance du Kratom (Mitragyna speciosa) : proposition de mesures de contrôle	<b>Avis</b>
<b>V</b>	<b>Questions diverses (informations)</b>	